



Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural
et des Eaux et Forêts

Direction Régionale de Rabat – Salé – Kenitra
Institut des Techniciens spécialisés en Agriculture de Témara

AVIS DE CONCOURS

L'institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Témara, organise un concours pour l'accès **en 1^{ère} année du niveau Technicien, option : Horticulture**, pour l'année scolaire 2017/2018, et ce le **mardi 25 juillet 2017 à partir de 8H**.

Conditions d'accès :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé(e) de **30 ans** au plus à la date de la rentrée scolaire
- Avoir achevé le niveau de la **2^{ème} année** du baccalauréat sciences expérimentales (Sciences physiques, sciences de la vie et de la terre et sciences agronomiques) ; sciences mathématiques (sciences mathématiques A et sciences mathématiques B), sciences et techniques (génie mécanique, génie électrique...). **Ou**
- Etre titulaire d'un **diplôme de Qualification agricole** dans les options : polyculture-élevage ; arboriculture ; maraîchage ; jardinage ; PAM et installation des systèmes d'irrigation dans la limite de 10% des places pédagogiques
- Réussir les épreuves de sélection.

Constitution du dossier de candidature :

- Une demande manuscrite de participation au concours indiquant le numéro de téléphone, l'adresse personnelle et l'adresse électronique du candidat ;
- Un extrait d'acte de naissance et une copie légalisée de la CNIE ;
- Une attestation de scolarité originale. Si cette attestation est délivrée par un établissement d'enseignement privé, elle doit être originale et homologuée par la Délégation du Ministère de l'Education Nationale compétente;
- Les relevés des notes de la 1^{ère} année du baccalauréat (Contrôle continu et examen régional) et de la 2^{ème} année du Baccalauréat (contrôle continu). **ou**
- Une copie légalisée du diplôme de Qualification agricole ou l'attestation de réussite ;
- Deux photos ;
- Deux enveloppes timbrées portant le nom et l'adresse du candidat.

Le dossier de candidature doit être directement déposé ou adressé par courrier avant **12 h du mardi 18 Juillet 2017** (délai de rigueur) à l'Institut des Techniciens Spécialisés en Agriculture de Témara. Tout dossier parvenu à l'établissement incomplet ou en retard sera automatiquement rejeté.

Composition du concours

- **Un test écrit** sera organisé le **mardi 25 juillet 2017** portant sur les matières : Maths, SVT et français du niveau 2^{ème} année du baccalauréat suivi par un **entretien oral**.

Diffusion des résultats.

Les résultats définitifs seront affichés au niveau de l'établissement et transmis aux admis par courrier postal.